

miné minutieusement et justifié, ou alors un changement s'imposait.

Pour ma part, je n'ai jamais été fonctionnaire, mais je ne peux pas croire qu'un fonctionnaire pourrait se rendre, mettons, au ministère du Commerce et dire au ministre que ses services nécessitent une réorganisation fondamentale. Un tel homme mériterait la Croix Victoria. Je ne puis concevoir la chose et c'est pour cela que je reviens...

M. Dickey: Le ministère n'a pas besoin de réorganisation.

M. Macdonnell: Voilà. Voilà bien l'attitude. Le ministère n'a pas besoin de réorganisation. Cependant, je rappellerai au député senior d'Halifax que, dans le monde des affaires, où l'on trouve, je crois, des gens compétents, des gens qui ont été formés à l'accomplissement de leur travail, il est reconnu que c'est une bonne chose d'inviter quelqu'un de l'extérieur pour examiner ce qui se fait.

Je rappelle de nouveau les paroles du ministre des Finances: "Vous ne pouvez vous attendre que je déclare qu'un des autres ministères devrait faire l'objet d'une enquête." Je reconnais que ce serait difficile, mais en ce moment la seule personne qui puisse dire qu'il y a lieu d'enquêter sur un ministère, c'est le ministre intéressé lui-même; à mon avis, c'est un principe tout à fait erroné.

Si on a des choses à cacher, si le ministre sait que certaines choses clochent, à moins qu'il ne soit une personne exceptionnelle du point de vue tant du caractère que des aptitudes, il n'invitera pas des étrangers à se renseigner complètement sur ce qui se passe. Il cherchera plutôt à le cacher; je le répète, à moins qu'il ne soit un homme exceptionnel, il n'estimera pas qu'il est anormal de cacher ces choses. Il se croira parfaitement en mesure de régler lui-même la situation au cours d'un mois ou au plus deux mois. Il ne se rendra pas compte qu'il agit mal. Il ne croira pas du tout qu'il n'agit pas bien. Je répète que seul un homme d'un caractère et d'une mentalité extraordinaires agirait de cette façon.

Je signale qu'en me fondant sur les faits que j'ai exposés et qui ressortent de ce mémoire, rien n'indique qu'on poursuit actuellement une enquête poussée. Je répète que, d'après ce que nous avons entendu, rien ne démontre que ce principe ne s'applique qu'aux affaires du gouvernement. En somme, il est facile d'administrer un État, car il peut fixer son propre revenu. Il n'est pas assujéti à la dure loi du marché, où une compagnie ne jouit que du revenu qu'elle peut gagner. Si le gouvernement n'a pas suffisamment d'argent, il n'a qu'à en prendre davantage dans

nos goussets. Par conséquent, il est très dangereux qu'il n'ait pas le même sens de la valeur de l'argent qu'un administrateur d'entreprise commerciale, car, dans ce dernier cas, si l'entreprise n'est pas un succès, cette personne fera faillite, elle perdra son emploi et les conséquences seront désastreuses.

On pourrait fort bien dire que nous ne parlons que des ministres et que les ministres ne sont pas formés à l'administration. De fait, plusieurs d'entre eux ne le sont pas. Leurs talents se trouvent parfois dans d'autres domaines utiles, des domaines d'où ils accèdent à la Chambre, des domaines qui permettent au Gouvernement de rester au pouvoir, mais tout cela n'a peut-être pas beaucoup de rapport avec l'administration. Prenons les fonctionnaires. Selon moi, si on doit considérer les fonctionnaires comme notre seconde ligne de défense,—et à certains égards ils sont effectivement notre première ligne de défense,—qu'on m'amène un bon fonctionnaire, un haut fonctionnaire et j'ose affirmer que je réussirai à le convaincre qu'il lui serait utile de faire venir quelqu'un de l'extérieur pour discuter de son travail avec lui.

Prenons, par exemple, le ministère de la Défense nationale. Au temps du prédécesseur du ministre,—je l'ai déjà dit ici,—je ne pouvais pas me défaire de l'idée qu'à son avis, en travaillant d'arrache-pied, dix fois plus fort que les autres, il était sûr d'obtenir des résultats.

L'hon. M. Harris: C'est ce qu'il a fait.

M. Macdonnell: A mon avis, ce fut sa plus grave erreur. Si le ministre suppose sans plus de connaissances qu'il en peut avoir, à mon sens, sur le ministère de la Défense nationale, que tout va pour le mieux, il devra me permettre de dire que je considère les opinions d'autres personnes comme plus sûres que celle-là. En tous cas, c'est un ministère qui compte des dizaines de milliers de fonctionnaires civils. Quand nous avons demandé quelles mesures on a prises pour en scruter l'organisation, le ministre s'est contenté de répondre, si j'ai bonne mémoire, que le ministère avait une tâche à accomplir et qu'il l'accomplissait, et que, assurément, si le travail assidu et l'application en sont la solution, il tenait la clef de ces problèmes.

Je n'ai jamais pu m'expliquer pourquoi le Gouvernement s'entête à refuser de profiter de l'aide extérieure. Lorsque notre parti a déjà abordé cette question, cette année, les représentants du Gouvernement n'ont pris aucune part au débat. Ils n'ont même pas jugé nécessaire de répondre. De prime abord, la méthode que je propose me semble raisonnable pour trois raisons.